

Compte rendu synthétique de la réunion publique thématique relative au projet PYROLYSE

Le présent compte rendu est une synthèse indicative. Pour retrouver les échanges in extenso, vous pouvez consulter l'enregistrement vidéo de la réunion publique, disponible en ligne sur le site internet dédié à la concertation : <https://concertations-sitegrandpuits.com/fr/pyrolyse/documents-d-informations>

Date : Le 20 avril 2021, de 18h30 à 20h15

Lieu : réunion en ligne

Participants : 52, dont 9 membres de Total, 1 membre de Plastic Energy, 3 membres de Parimage, et 3 membres de la CNDP.

Intervenants pour la maîtrise d'ouvrage :

- Jean-Marc DURAND, **Total**, Directeur du site de Grandpuits
- Christian MICHEL, **Total**, Responsable HSE du site de Grandpuits
- Jean-Yves DACLIN, **Total**, Branche Polymères, futur responsable de la co-entreprise Total/Plastic Energy
- Bruno Guillon, **Plastic Energy**
- Ramia DIAZ MENDOZA, **Bureau Veritas**

Garants de la concertation CNDP : Jacques ROUDIER et Jean-Luc RENAUD

Animation : Aurélie PICQUE, Parimage.

Ouverture et introduction de la réunion

Ouverture de la réunion par Aurélie PICQUE

Aurélie PICQUE, modératrice de la réunion, accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle présente le déroulement de la réunion, en deux étapes : une première intervention des garants, puis du maître d'ouvrage pour présenter la concertation et la démarche de transformation du site de Grandpuits, suivie d'un temps d'échange avec le public ; une seconde intervention du maître d'ouvrage pour présenter les impacts potentiels du projet PYROLYSE, suivi d'un second temps d'échange avec le public.

Aurélie PICQUE rappelle les modalités d'échange par visioconférence. Elle précise la possibilité de lever la main virtuellement pour demander la parole. Elle souligne également que la réunion est enregistrée et que la vidéo sera publiée sur le site internet du projet, tout comme le diaporama présenté.

Aurélié PICQUE indique que cette concertation se tient sous l'égide de deux garants désignés par la CNDP, Messieurs ROUDIER et RENAUD.

Introduction par Jacques ROUDIER et Jean-Luc RENAUD, garants désignés par la CNDP [03 :17]

Cf. Diaporama

Monsieur RENAUD remercie l'ensemble des participants et rappelle le cadre de l'intervention des garants.

Il explique que le droit à l'information et à la participation du public aux décisions ayant un impact sur l'environnement résulte d'un certain nombre de textes comme la Charte de l'environnement - à valeur constitutionnelle - et le Code de l'environnement.

Cette participation peut prendre des formes diverses, du débat public à la concertation préalable, avec garant(s) ou non.

Jean-Luc RENAUD précise que la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est une autorité administrative indépendante qui veille sur l'ensemble de ce dispositif et que, selon la taille des projets, des modalités adaptées sont mises en œuvre.

S'agissant plus spécifiquement du projet de transformation du site de Grandpuits, Monsieur RENAUD explique qu'il comporte deux volets : le projet PYROLYSE qui est le sujet de la réunion d'aujourd'hui, et un autre volet composé de deux autres projets. Il indique que des modalités de concertation différentes ont été retenues car celle concernant le projet PYROLYSE se tient sous l'égide du maître d'ouvrage et celle des projets PLA et BIOJET-SMR se déroulera sous l'égide de la CNDP. Il y aura donc deux concertations parallèles et coordonnées.

Jacques ROUDIER revient sur le rôle des garants qui sont chargés de veiller à ce que la concertation se déroule dans le respect des valeurs du débats public portées par la CNDP : la transparence (apporter des informations complètes aux questions du public), l'égalité de traitement entre les intervenants, l'argumentation (faire progresser et nourrir le débat), la diversité et l'inclusion d'un public large en dehors des divergences territoriales, numériques et autre. Il revient aux garants de veiller à ce que les maitres d'ouvrage y mettent tous les moyens possibles.

Il explique également la position des garants, à la fois d'incitateurs auprès du maître d'ouvrage, qui doit fournir ses meilleurs efforts pour remplir les objectifs du débat, et de facilitateur auprès du public.

Il souligne que les garants doivent produire un bilan de la concertation qui reprendra les questions et réponses apportées tout au long de la concertation. Il indique que le document sera rendu public sur le site de la concertation ou sur le site des maitres d'ouvrage et sur le site de la CNDP.

Présentation des modalités de concertation et du projet de transformation du site de Grandpuits par Total [15 :18]

Cf. diaporama

La concertation préalable et les modalités de concertation [15 :20] Jean-Marc DURAND (Total)

Jean-Marc DURAND, Directeur du site de Grandpuits, revient sur la démarche de concertation souhaitée par Total et Plastic Energy. Il précise que la concertation se déroule du lundi 5 avril au vendredi 30 avril 2021 sous l'égide du maître d'ouvrage. L'objectif est d'enrichir le projet en intégrant au mieux les besoins et attentes qui seront exprimés par les participants.

Il rappelle que pour s'informer, le dossier de concertation est consultable sur le site internet dédié : <https://concertations-sitegrandpuits.com/fr/>, ou en version papier dans les mairies autour du site et à la maison du projet.

Par ailleurs, il précise que l'enregistrement vidéo de l'atelier-débat du 12 avril 2021, réunissant des parties prenantes engagées dans la thématique du recyclage des plastiques, est disponible en ligne sur le site internet du projet.

Enfin, il souligne que les participants ont la possibilité de poser des questions jusqu'au 2 mai 2021.

La raffinerie de Grandpuits et le projet de transformation du site. [17 :14] Jean-Marc DURAND (Total)

Cf. diaporama

Jean-Marc DURAND présente la raffinerie de Grandpuits et revient sur le projet de transformation du site de Grandpuits.

Il indique les implantations géographiques du site, et mentionne l'industriel Borealis voisin.

Enfin, il indique que le site de Grandpuits serait, à terme, un site zéro pétrole articulé autour de trois projets industriels majeurs :

- Le projet PYROLYSE : une unité de recyclage de déchets plastiques (2023)
- Le projet BIOJET-SMR : une unité de biocarburants aériens (2024)
- Le projet PLA : une unité de plastiques biosourcés (2024)

Premier temps d'échange avec le public [23 : 20] Aurélie PICQUE (Parimage)

Aurélie PICQUE rappelle les modalités de prise de parole sur Zoom et indique qu'elle ouvrira les micros dans l'ordre d'arrivée des mains levées. Elle propose au public de prendre la parole sur des questions relatives à la concertation préalable et la transformation du site.

Question 1 : En ce qui concerne la concertation, contrairement à ce qui est inscrit sur le diaporama, il n'y a pas eu de diffusion des éléments d'informations du projet de transformation du site sur la commune d'Aubepierre-Ozouer-le-Repos et notamment dans les boîtes aux lettres du Hameau de Bagneaux.

Aurélie PICQUES, animatrice (Parimage) souligne que des élus et habitants de Bagneaux ont rapporté avoir bien reçu les documents dans leur boîte aux lettres mais prend note de la difficulté rencontrée et indique qu'une vérification sera effectuée.

Jean-Marc Durand (Total) déplore que la participante n'ait pas reçu le document. Il précise que tout sera fait, notamment en vue de la prochaine concertation, pour que cette difficulté ne se reproduise pas.

Présentation du projet PYROLYSE par le maître d'ouvrage [28:24]

Cf. diaporama

Présentation du maître d'ouvrage [28:30] Jean-Marc DURAND (Total)

Jean-Marc DURAND explique que le projet est porté par la co-entreprise entre Total (60 %) et Plastic Energy (40 %).

Bruno GUILLON (Plastique Energy) présente la société Plastic Energy. Il revient sur sa création en 2011 en Espagne, dans l'objectif d'augmenter le recyclage du plastique avec de nouvelles techniques. À ce jour, Plastic Energy compte plusieurs filiales, à Madrid, à Londres, en Hollande, en France, et à Singapour. Deux unités de Plastic Energy fonctionnent 24h/24 en Espagne : à Alméria (depuis 2015) et à Séville (depuis 2017) et a des projets en Hollande et en Malaisie.

Présentation des objectifs et caractéristiques du projet PYROLYSE [32:10] Jean-Yves DACLIN (Total)

Cf. diaporama

Jean-Yves DACLIN, de la branche Polymères de Total, détaille le projet PYROLYSE. Il explique notamment les raisons d'être du projet en mentionnant la nécessité de recycler le plastique afin de répondre à un enjeu environnemental majeur.

Il revient sur des chiffres clés du recyclage en France : 1,2 million de tonnes de déchets sont recyclés, 45 % sont mis en incinération et 25 % enfouis dans les décharges. Il précise que l'objectif est d'augmenter le taux de recyclage de 25 %.

Il rappelle les objectifs que la France s'est fixés en matière de recyclage du plastique : d'ici 2023, 100% des plastiques seront recyclés. Jean-Yves DACLIN ajoute que la réglementation a aussi évolué à l'échelle européenne, avec un objectif de 50% d'emballages recyclés d'ici 2025 et 55% en 2030. La France en est actuellement à 29%.

Jean-Yves DACLIN explique le processus du recyclage mécanique, qui consiste à casser la molécule de plastique, en restant au stade polymère. Cette technologie très mature et peu coûteuse nécessite un tri très approfondi des matières premières pour garantir un bon niveau de qualité du plastique. Il a aussi des limites, puisqu'il ne permet pas d'éradiquer les produits chimiques (polluants) qui ont pu être en contact avec le contenant plastique.

Il explique que le procédé chimique permet de proposer une technologie complémentaire ayant la capacité de traiter une variété de plastiques plus large et de revenir à la molécule de base, le monomère. Ceci permet, *in fine*, d'obtenir un plastique identique à celui que l'on produit avec du pétrole et du gaz.

Il ajoute que le procédé est nouveau et nécessite un investissement plus important, mais permet de traiter une plus grande variété de plastiques comme les films, et de produire des plastiques recyclés à usages sensibles (alimentaire, jouet, médical).

Il revient sur le processus global de recyclage des plastiques par pyrolyse envisagé à Grandpuits. Les déchets proviendront des poubelles jaunes et seront séparés au sein du centre de tri avant d'être acheminés vers l'unité pyrolyse qui est chauffée à 400°C.

Il précise que le bilan carbone de l'ensemble du cycle sera disponible à l'issue de la concertation préalable. Toutefois, selon l'étude [Analyse du cycle de vie](#) de BASF :

- Le recyclage par pyrolyse permet d'éviter les émissions de CO₂ liées à l'incinération de ces plastiques ;
- Les émissions de CO₂ sont très inférieures quand on recycle du plastique par pyrolyse plutôt que de produire du plastique à partir de pétrole (-2t CO₂ /t de plastique produite).

[Présentation des impacts environnementaux et des nuisances potentielles du projet PYROLYSE \[43:22\] Christian MICHEL \(Total\) et Ramia DIAZ MENDOZA \(Bureau Veritas\)](#)

Cf. diaporama

Christian MICHEL, Responsable HSE du site de Grandpuits, explique que les études d'impacts et de danger seront réalisées à l'issue de la phase de concertation préalable.

A ce stade, il propose de présenter les risques et impacts potentiels prévisionnels. Ainsi, il explique que :

- Les émissions CO₂ du projet sont estimées à 3,9 kilotonnes par an ;
- Le trafic est estimé à 1500 camions par an.

De plus, il explique que pour 1 tonne de déchets, il sera récolté 700 kilos de Tacoil, 185 kilos de Syngas et 2 kilos de TAR.

Ramia Diaz Mendoza (Bureau Veritas) revient sur les rejets atmosphériques. Elle explique que le gaz de synthèse (syngas) sera canalisé et valorisé en tant que combustible sur la plateforme. Les réacteurs seront chauffés et alimentés au gaz naturel, les fumées de combustion qui ne contiennent pas de dioxines, de furanes ou de poussières seront canalisées et rejetées.

Elle précise également que la consommation d'eau est estimée à 150 m³ par jour sur cette unité. Les rejets seront collectés et envoyés vers la station de traitement des eaux existante sur le site de la Raffinerie.

Par ailleurs, le procédé de pyrolyse produit des déchets et sous-produits, dont :

- Le Char estimé à 750 tonnes par an qui sera évacué par environ 50 camions par an. Elle précise que Total cherche à identifier une filière de revalorisation.
- Le Tar, issu de la décantation, à hauteur de 30 tonnes.

Concernant les nuisances sonores dues aux extrudeuses, ces dernières seront situées dans des bâtiments fermés. De plus, les brûleurs et ventilateurs des réacteurs ne devraient pas être audibles en raison du bruit ambiant. Enfin, concernant les nuisances olfactives, elle explique que les déchets plastiques arrivent sur le site par des camions bâchés non-susceptibles de produire des odeurs.

Christian Michel (Total) présente un tableau de mise en perspective et de projection des impacts potentiels prévisionnels cumulés des trois unités en fonctionnement. Il souligne une diminution globale de 20 % de consommation d'eau. Le trafic et la quantité de CO₂ sont divisés par deux. En outre, le dioxyde de soufre (SO₂) est éliminé à 80 %, le NO_x¹ est divisé par 6, et le COV² est divisé par 10.

De plus, il évoque la gestion et la maîtrise des risques liés principalement au stockage de Tacoil qui justifie le classement en site SEVESO seuil haut. Les risques identifiés sont les risques d'incendies et d'explosion, à relativiser au regard des moindres quantités d'hydrocarbure qui seront stockées en comparaison de la raffinerie : plafonné à 600 tonnes pour le projet pyrolyse contre 700 000 tonnes lorsque la raffinerie était en fonctionnement.

Par ailleurs, il précise que des mesures de maîtrise des risques sont d'ores et déjà incluses dans le projet. D'abord, les bacs de stockage du Tacoil seront inertés à l'azote pour éviter la présence d'oxygène à l'intérieur, et donc les incendies. Il y aura aussi un réseau de détection fixe qui permettra d'alerter rapidement en cas de fuite et des procédures de mise en sécurité du personnel et des installations.

¹ Les NO_x regroupent le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO₂), ils sont formés dans toutes les combustions fossiles, à haute température et par association de l'azote et de l'oxygène de l'air.

² Les composés organiques volatils, ou COV sont des composés organiques pouvant facilement se trouver sous forme gazeuse dans l'atmosphère terrestre.

Présentation de la mise en œuvre du projet [56:13] Jean-Marc DURAND (Total)

Jean-Marc DURAND indique que l'investissement est estimé à 57 millions d'euros, financés sur fonds propres par Total et Plastic Energy à hauteur respective de leurs parts dans la co-entreprise. Il présente également les principaux jalons calendaires à venir.

Second temps d'échange avec le public [57:22] Aurélie PICQUE (Parimage)

Aurélie PICQUE rappelle les modalités de prise de parole sur Zoom et indique qu'elle ouvrira les micros dans l'ordre d'arrivée des mains levées. Les questions seront traitées par groupe afin de fluidifier les échanges.

Plusieurs participants prennent la parole et posent plusieurs questions.

Question 2 : Les quantités produites par l'unité pyrolyse augmenteront-elles d'ici 5 ans ?

Réponse de Jean-Marc Durand, Total, Directeur du site de Grandpuits

L'unité de Pyrolyse actuelle est dimensionnée pour 15 000 tonnes. L'augmentation de la quantité de production n'est pas l'objet du projet pour le moment. Cependant, il est possible qu'en fonction de la demande de recyclage, la quantité augmente à 20 000 / 25 000 tonnes, mais elle n'ira pas au-delà. Dans ce cas, il faudra s'adapter, en ajoutant des équipements supplémentaires.

Question 3 : Le projet PYROLYSE bénéficie-t-il de subventions publiques ?

Réponse de Jean-Marc Durand, Directeur du site de Grandpuits

Le maître d'ouvrage n'a pas souhaité réaliser une demande de subventions publiques pour le projet PYROLYSE.

Question 4 : L'accueil des déchets plastiques entraîne-t-il des nuisances autour du site, par exemple une augmentation de la présence de rats ou le risque d'envol de déchets plastiques ?

Réponse de Bruno Guillon, Directeur commercial de la société Plastic Energy

Il n'y aura pas de nuisances liées à la présence de rats dans la mesure où les matières organiques des déchets plastiques sur site auront déjà été traitées par les centres de tri. Il n'y aura pas non plus de plastiques volants en dehors de l'unité puisque le stockage et la manutention sont réalisés dans des espaces fermés.

Question 5 : L'unité de pyrolyse traitera-t-elle les plastiques biosourcés produits sur le site ?

Réponse de Jean-Yves Daclin, Total, Branche Polymères

Le plastique biosourcé produit dans le cadre du projet PLA a des propriétés différentes et n'a pas vocation à être recyclé dans l'unité de pyrolyse de Grandpuits. Dans l'usine de PLA, nous aurons la possibilité de recycler le PLA avec un procédé de recyclage un peu différent que le projet de Pyrolyse.

Question 6 : Avez-vous considéré l'option de fermer le site plutôt que d'installer de nouvelles unités industrielles ?

Réponse de Jean-Marc Durand, Total, Directeur du site de Grandpuits

La question de l'arrêt total du site de Grandpuits ne s'est pas posée pour Total car le Groupe considère que les capacités et compétences professionnelles des salariés du site doivent être réutilisées. Il s'agit également de faire perdurer les liens du Groupe avec le territoire.

Question 7 : Pensez-vous que la surface occupée va augmenter dans les 5 à 10 ans ?

Réponse de Jean-Marc Durand, Total, Directeur du site de Grandpuits

Aujourd'hui, le site fait 200 hectares, dont 150 utilisés pour l'unité de production de raffinage et pour le grand parc de stockage des différents hydrocarbures. En raison de l'emprise foncière de l'unité de Pyrolyse, il est prévu que notre filiale Total Développement Régional (TRD) travaille avec des porteurs de projets de façon à créer une véritable synergie d'innovation, à dynamiser le territoire et l'emploi en lien avec des activités zéro pétrole.

Question 8 : Qu'en est-il de l'approvisionnement en amont et du traitement en aval ?

Réponse de Jean-Yves Daclin, Total, Branche Polymères

Il y a un important travail en cours avec différents acteurs, avec le centre de tri de Nangis par exemple. Toutefois, les volumes envisagés par Total de 15 milles tonnes sont bien supérieurs à la capacité d'accueil du site de Nangis. L'objectif est donc de rechercher à proximité des volumes incinérés ou mis en décharge afin de réduire le transport et donc les émissions de CO₂.

Réponse de Christian Michel, Total, Responsable HSE de la raffinerie de Grandpuits

Concernant le traitement des sous-produits, le Char est fortement hydrocarboné. Total recherche une filière de valorisation énergétique (cimenterie, briqueterie). Le TAR, autre sous-produit issu du Tacoil, sera mis en incinération.

Question 9 : Quel sera l'impact de l'arrêt de la Raffinerie sur Boréalys ?

Réponse de Christian Michel, Total, Responsable HSE de la raffinerie de Grandpuits

Les deux usines sont autonomes et le site Boréalys ne sera pas impacté par l'arrêt de la raffinerie.

Il faut néanmoins noter que le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) est commun à Total et Boréalys et qu'il y a une convention durable d'assistance mutuelle en cas d'intervention.

Question 10 : Où se situe le projet PYROLYSE par rapport au risque Seveso actuel ?

Réponse de Christian Michel, Total, Responsable HSE de la raffinerie de Grandpuits

La Raffinerie est classée Seveso seuil haut, sur beaucoup de catégories différentes. La Raffinerie comporte plus de risques que la future unité de pyrolyse. Globalement, concernant l'impact sur le PPRT, les études montrent à ce stade que tous les phénomènes dangereux auront des conséquences inférieures par rapport à ceux pris en compte par le PPRT actuel, et donc un risque moins élevé.

Question 11 : Le projet entraînera-t-il une modification du PPRT avec de nouvelles contraintes ?

Réponse de Christian Michel, Total, Responsable HSE de la raffinerie de Grandpuits

Les phénomènes dangereux auront des impacts inférieurs à ceux pris en compte dans le PPRT existant. Il n'y aura donc pas plus de contraintes qu'actuellement.

Question 12 : Si les risques sont moindres pour le projet Pyrolyse, les impacts et influences du PPRT sur le terrain des habitants proches seront-ils revus à la baisse ?

Réponse de Christian Michel, Total, Responsable HSE de la raffinerie de Grandpuits

Total et Boréalys disposent depuis 2013 d'un PPRT commun. Les risques seront moindres pour le site de Total mais pas pour celui de Boréalys. Lorsque les projets seront réalisés, l'administration décidera s'il y a lieu de mettre à jour le PPRT.

Question 13 : Est-il possible que le projet de ne se réalise pas ?

Réponse de Jean-Marc Durand, Total, Directeur du site de Grandpuits

Total et Plastic Energy sont convaincus de la valeur industrielle et territoriale du projet. Cependant, dans le cadre de la concertation préalable, il est de notre devoir de considérer cette hypothèse. Si le projet n'était pas réalisé, cela remettrait en cause nos ambitions en matière de transition industrielle.

Question 14 : Je réside dans le hameau de Bagneaux et, actuellement le vent du sud amène des nuisances olfactives et sonores. Qu'en sera-t-il des rejets du projet Pyrolyse ?

Réponse de Christian Michel, Total, Responsable HSE de la raffinerie de Grandpuits

Cf. Diaporama 31-30

Concernant les impacts, l'analyse des impacts cumulés révèle une baisse notable de consommation d'eau de plus de 20 %, et une réduction de moitié du trafic.

Réponse de Ramia Diaz Mendoza, Bureau Veritas

Sur les nuisances olfactives, les déchets plastiques sont acheminés avec des camions bâchés et les opérations de déchargement seront exécutées dans un local fermé réduisant ainsi les risques de nuisances sonores.

Question 15 : Des nuisances olfactives sont-elles à craindre en raison des bacs de stockage ? Y aura-t-il des rejets odorants et/ou toxique ?

Cf. Diaporama 27

Réponse de Ramia Diaz Mendoza, Bureau Veritas

Les rejets de gaz de synthèse seront directement canalisés dans l'unité. Les seules émissions atmosphériques susceptibles d'être présentes dans l'air seraient celles des fumées de combustion : du CO₂ et du Nox issus du gaz naturel. Ce dernier sera surveillé par la mesure des substances et des concentrations. Il n'y a pas d'impacts majeurs significatifs pour les riverains. Concernant la dispersion des fumées de combustion, une étude d'impact quantitative est en cours.

Question 16 : Concernant l'impact sur le cycle de l'eau, les 1,7 million de m³ indiqués sur le diaporama sont-ils des prélèvements d'eau pure ou une part sera-t-elle issue du recyclage ?

Réponse de Christian Michel, Total, Responsable HSE de la raffinerie de Grandpuits

Cf. Diaporama 31

Les 1,7 million de m³ sont de l'eau, prélevée dans la nappe ou amenée par le réseau d'eau potable.

Réponse de Jean-Marc Durand, Total, Directeur du site de Grandpuits

Sur la thématique de l'eau, un travail collaboratif est effectué avec des associations. L'ambition est d'étudier les possibilités de réductions des consommations d'eau notamment à travers le recyclage.

Question 17 : Est-il possible de retrouver le diaporama de la réunion ?

Réponse d'Aurélié Picque, Parimage

Le diaporama sera mis en ligne sur le site de la concertation.

Question 18 : À la suite de l'atelier débat du 12 avril, de nombreux sujets sont restés ouverts. D'autres réunions sont-elles prévues ? Quelle suite allez-vous donner à cet échange ?

Réponse de Jean-Marc Durand, Total, Directeur du site de Grandpuits

L'atelier débat du 12 avril a été très constructif et nous en avons d'ores et déjà tenu compte en complétant notre présentation aujourd'hui sur les questions des impacts en CO₂ et sur les

impacts cumulés. Une autre concertation aura lieu en septembre 2021, ce qui va permettre de poursuivre le débat.

De plus, la Maison du projet, située à l'entrée du site, permettra également de poursuivre le dialogue avec les acteurs du territoire durant toute la durée du projet.

Réponse de Jacques Roudier, Garant de la concertation

La concertation préalable a une durée fixée, mais les échanges ne doivent pas s'épuiser. Si le maître d'ouvrage poursuit le projet, il a l'obligation de poursuivre les échanges.

Conclusions [01:40:52]

Jacques Roudier, garant de la concertation, revient sur la question du boitage des documents, et explique qu'ils ne peuvent pas être déposés dans les boîtes aux lettres portant une mention « stop pub ». Les sociétés de distribution y sont attentives et cela peut expliquer que certains riverains n'aient pas reçu le document.

Jean-Luc RENAUD, garant de la concertation, conclut en remerciant les participants pour ce débat constructif qui a permis d'obtenir des informations complémentaires importantes de la part du maître d'ouvrage. Enfin, il précise que le bilan établi par les garants à l'issue de la concertation figurera au dossier d'enquête publique.

Jean-Marc Durand (Total) remercie les participants de s'être connectés pour cette réunion et se réjouit que les différentes interventions permettent de faire vivre le débat et d'apporter les éléments d'information complémentaires sur le projet.

Aurélié Picque (Parimage) remercie également les participants et rappelle que le vendredi 30 avril aura lieu la réunion publique de clôture de la concertation.